

# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT LOI ASV ET COMPÉTITIVITÉ

Promulguée le 28 décembre 2015, la **loi d'Adaptation de la société au vieillissement** (ASV) modifie profondément l'organisation d'une partie du secteur des Services à la personne (SAP), en particulier les activités liées à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

AGEFOS PME Ile-de-France, l'Union régionale des plateformes de services à la personne (URSAP) d'Ile de France et les plateformes SAP Ile de France, proposent aux structures SAP de se préparer à la mise en œuvre de la loi Vieillesse.

## QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est un parcours qui a pour but :

- d'**accompagner** les dirigeants de structures SAP dans la mise en œuvre des nouvelles procédures imposées par la loi ASV,
- dans ce contexte, de **soutenir** et de **développer** la compétitivité économique, organisationnelle et sociale des structures SAP à l'échelle francilienne.

## QUELLES ACTIONS ?

Ces actions visent une appropriation du nouveau cadre réglementaire de façon opérationnelle et en lien avec les préoccupations des structures : compétitivité, qualité et stabilité des prestations fournies.

→ Un autodiagnostic accessible via les plateformes SAP

→ Les actions d'accompagnement collectif portées par AGEFOS PME Ile-de-France :

Loi ASV et Compétitivité économique 5 jours	Loi ASV et Compétitivité sociale 2 jours	Loi ASV et Compétitivité organisationnelle 4 jours
<p>Saisir l'opportunité du projet de service pour le mettre au profit de son activité / sa stratégie d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de service et projet personnalisé</li> <li>• Approche commerciale</li> <li>• Approche stratégique</li> </ul>	<p>Mettre en place un modèle organisationnel des ressources humaines en cohérence avec son projet de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilotage RH</li> <li>• Seconde partie de carrière</li> </ul>	<p>Saisir l'opportunité des évaluations obligatoires pour construire des outils internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluations interne et externe</li> <li>• Outils de pilotage de l'activité</li> </ul>

→ Le développement d'outils au niveau régional en coordination avec les actions d'accompagnement collectives ci-dessus par l'URSAP-Ile de France

→ L'accompagnement individuel des dirigeants par un expert, dans leurs projets de développement ou de réorganisation

→ Un suivi post-actions par les plateformes SAP

## LES CONSEILS D'AGEFOS PME

- Identifiez les besoins de formation et faites-vous accompagner dans la construction de votre projet.
- Sensibilisez aussi vos intervenants à la prévention des risques professionnels, véritable levier social et économique pour votre structure.

# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT LOI ASV ET COMPÉTITIVITÉ

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les actions d'accompagnement collectif seront accessibles aux dirigeants et/ou encadrants intermédiaires **salariés** des structures de moins de 250 salariés adhérentes à AGEFOS PME et à la branche professionnelle des entreprises de Services à la personne. Ces structures peuvent être adhérentes aux plateformes SAP franciliennes ou non.

## POURQUOI CE PRESTATAIRE ?

AGEFOS PME Ile-de-France a sélectionné le Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés pour ses compétences professionnelles, son expertise en formations dans le secteur des services à la personne et la qualité de ses accompagnements des structures SAP.

Les intervenants choisis sont issus du terrain et ont une expérience certifiée du secteur.

## QUELLE DURÉE ?

- Les 3 actions d'accompagnement collectif comptabilisent **11 jours de formation au total**, répartis sur 2016-2017, à raison de 2 jours par mois. Ces parcours étant complémentaires, les plannings sont organisés de telle sorte qu'une même personne peut suivre l'intégralité des formations.

- L'auto-diagnostic et l'accompagnement par un expert sont d'une demi-journée chacun.

- Le suivi post-actions se fait à la demande.

## QUEL FINANCEMENT ?

→ Auto-diagnostic : contactez la plateforme SAP de votre département.

→ Actions d'accompagnement collectif :

- **Coûts pédagogiques** : prise en charge par AGEFOS PME à plus de 80% (soit 1 270,50€ HT), et un **reste à charge** pour l'entreprise de **269,50 € HT maximum**.
- **Salaires** : prise en charge maximum par AGEFOS PME de 635,25 €.

→ Accompagnement par un expert : contactez la plateforme SAP de votre département.

→ Suivi post-actions par les plateformes SAP : contactez la plateforme SAP de votre département.

## MODE D'EMPLOI

Contactez la responsable du projet AGEFOS PME Ile-de-France ou la plateforme SAP de votre département, puis remplissez le bulletin d'inscription et renvoyez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse indiquée sur celui-ci.

1

## RENSEIGNEZ-VOUS !

→ **Céline DUCRET**, Responsable du projet, AGEFOS PME Ile-de-France  
cdcret@agefos-pme.com - 01 40 08 16 77 ou 06 99 48 26 30

→ **75 : Annick BRAHIME**, Plateforme RH SAP - a.brahime@maison-emploi-paris.fr - 01 84 83 07 07

→ **77 : Amandine SOUBESE**, Plateforme SAP - sap77@mdef-senart.fr - 01 64 13 40 18

→ **78 Nord : Asma CHOUTA**, CIMAP - cimap@mairie-lesmureaux.fr - 01 30 91 21 91

→ **78 Sud : Jean-Michel SECK**, AMADOM - jmseck.amadom@orange.fr - 01 34 59 01 40

→ **91 : Guilaine THOMAS**, Plateforme SAP - guilaine.thomas@mde-corbeilevry.fr - 01 69 89 82 53 - 06 99 25 98 87

→ **92 : Albouy NDIAYE**, PRODSAP - prodsap.albouy.ndiaye@gmail.com - 07 86 05 64 86

→ **93 : Laurence BIWOLE**, EVOLIA - contact@evolia93.fr - 01 41 60 10 69

→ **94 : Émilie VAUTIER**, URSAP - emilie.vautier@ursap-idf.fr - 07.60.63.45.71

→ **95 : Diane BLAISE**, Plateforme SAP - dblaise@asso-m2e95.fr - 01 34 72 11 76

## Loi ASV et Compétitivité économique – 5 jours

Formation dispensée par : Brigitte Croff Conseil et Associés

Contact : Micheline MAUDUIT - 01 45 47 34 16

Courriel : m.mauduit@brigittecroffconseil.com

### Publics concernés :

Entreprises relevant de la Branche SAP uniquement

- Jours 2, 3 et 4 : Dirigeants salariés et responsables de secteur
- Jours 1 et 5 : Dirigeants salariés

### Objectifs :

- Savoir rédiger un projet de service et un projet personnalisé
- Développer son activité
- Définir ses orientations stratégiques

### Pré requis :

- Être associé au pilotage de son entreprise
- Pour le projet personnalisé, être associé à l'évaluation des besoins

### Durée :

35h soit 5 jours, 1 à 2 jours par mois

- ▶ **Modalités :** Formation inter-entreprises avec apports théoriques, travail en sous-groupes, exercices interactifs, lien avec les outils de l'URSAP

- ▶ **Formateurs** - spécialistes des services à la personne (réglementation, qualité et pilotage économique) :

- Patrick Haddad, Docteur en économie, Consultant-formateur spécialiste du secteur
- Sara Rotondo, Sociologue, Spécialiste des évaluations et de la qualité
- Guy Loudière, Directeur Formation & Développement à la FESP, Formateur à l'INSAP affilié à la FESP
- Mehdi Tibourtine, Responsable des affaires juridique à la FESP, Formateur à l'INSAP affilié à la FESP

### Contenu pédagogique

#### Vision stratégique (jour 1)

- Les orientations stratégiques de l'entreprise du secteur SAP
- La structuration des stratégies en prenant en compte l'Environnement sectoriel stratégique (ESS)
- L'évaluation et l'anticipation des besoins en ressources

#### Projet de service et projet personnalisé (jours 2 à 4)

- L'articulation du projet de service avec les évaluations internes et externes
- Les éléments essentiels permettant de définir les modalités de rédaction du projet et l'implication des acteurs (internes et externes) en fonction des contraintes du service.
- La construction d'un plan détaillé du projet de service
- Méthodologie et conseil pour la rédaction
- Plan d'action avec calendrier pour réaliser le projet de service
- La recommandation de l'ANESM : les attentes de la personne et le projet personnalisé
- La posture adaptée pour l'évaluation de la demande et l'émergence du projet personnalisé : se mettre en situation d'écoute et d'empathie lors d'une visite à domicile (rechercher, susciter et accompagner la participation de l'utilisateur afin que ce dernier adhère au projet.
- Le suivi du projet dans la durée. Quelle traçabilité ?

#### Mise en place d'une approche commerciale (jour 5)

- Analyser des comptes d'exploitation
- Analyser la structuration des emplois de l'entreprise
- Évaluer le juste prix d'une entreprise du secteur SAP
- Savoir analyser l'objet de la cession
- Vérifier l'opportunité du ou des métier(s) face au secteur

#### Dates et lieu de formation :

**Session 1** : 22/23 nov., 13 déc. 2016, 23 fév., 15 mars 2017  
→ FEDESAP - Paris 9ème (Métro Blanche)

**Session 2** : 14/15 dec. 2016, 11 janv. 2017, 24 mars 2017, 19 avril 2017  
→ Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés - Gentilly (RER B)

## Loi ASV et Compétitivité organisationnelle – 4 jours

Formation dispensée par : Brigitte Croff Conseil et Associés

Contact : Micheline MAUDUIT - 01 45 47 34 16

Courriel : m.mauduit@brigittecroffconseil.com

### Publics concernés :

- Entreprises relevant de la Branche SAP uniquement
- Jours 1, 2 et 3 : Dirigeants salariés, Référents Qualité, encadrants intermédiaires
- Jour 4 : Dirigeants salariés

### Objectifs :

- Comprendre le sens et la méthodologie des évaluations internes et externes
- Piloter économiquement son entreprise

### Pré requis :

- Être associé aux démarches qualité (J1 à 3)
- Être associé au pilotage de l'entreprise (J4)

### Durée :

28h soit 4 jours, 1 à 2 jours par mois

### Modalités :

Formation inter-entreprises avec apports théoriques, travail en sous-groupes, exercices interactifs, lien avec les outils de l'URSAP

### Contenu pédagogique

#### Évaluations internes et externes (jours 1 à 3)

- L'évaluation interne au sens des obligations définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- L'articulation entre l'évaluation interne et le projet de service
- Les étapes de l'évaluation interne
- Les éléments de base du référentiel d'évaluation interne, mesure des points forts et des points d'amélioration et identification des besoins d'accompagnement
- Le pilotage et le suivi de l'évaluation interne
- L'articulation entre l'évaluation interne et l'évaluation externe
- Les étapes de l'évaluation externe
- Le choix de l'évaluateur
- Les facteurs-clés de succès de l'évaluation externe

#### Outils de pilotage (jour 4)

- Les opportunités et contraintes de l'environnement économique, financier et fiscal
- La décomposition du coût de revient d'une heure de service
- Point sur ses outils de pilotage et sur la façon de les améliorer
- Le diagnostic de sa propre activité et l'identification à la fois des pistes de développement économique et des pistes d'économies à réaliser
- L'appropriation d'un outil de pilotage

### Formateurs - spécialistes des services à la personne (règlementation, qualité et pilotage économique) :

- Jean-François Bouffaut, Directeur et Consultant-formateur SAP COMPÉTENCES affilié à la Fédésap
- Régis Granet, Directeur juridique et qualité de la Fédésap, Consultant-formateur SAP COMPÉTENCES affilié à la Fédésap
- Patrick Haddad, Docteur en économie, Consultant-formateur spécialiste du secteur
- Xavier Roussinet, Économiste et Expert-comptable

### Dates et lieux de formation :

**Session 1** : 14 déc. 2016, 17/18 janv., 14 mars 2017 → FEDESAP - Paris 9ème (Métro Blanche)

**Session 2** : 12 janv. 2017, 21/22 fev. 2017, 18 avril 2017 → Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés - Gentilly (RER B)

## Loi ASV et Compétitivité sociale – 2 jours

Formation dispensée par : Brigitte Croff Conseil et Associés

Contact : Micheline MAUDUIT - 01 45 47 34 16

Courriel : m.mauduit@brigittecroffconseil.com

### Publics concernés :

- Entreprises relevant de la Branche SAP uniquement
- Jours 1 et 2: Dirigeants salariés ou Référents Qualité, Encadrants intermédiaires, Responsables RH

### Objectifs :

- Optimiser les ressources humaines en lien avec les différentes réglementations en vigueur et le pilotage de la structure
- Optimiser son management en prenant en compte le potentiel des salariés, leur contexte spécifique de travail, leur évolution professionnelle dans et hors de la structure
- Favoriser la sécurisation des parcours professionnels

### Pré requis :

Assurer une fonction en relation avec les RH

### Modalités :

Formation inter-entreprises avec apports théoriques, travail en sous-groupes, exercices interactifs, lien avec les outils de l'URSAP

### Durée :

14h soit 2 jours consécutifs

### Formatrice :

- Micheline Mauduit, Directrice du Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés, Consultante-Formatrice spécialiste du secteur des services à la personne et de la gestion de structures prestataires

### Dates et lieux de formation :

Session 1 : 25/26 avril → FEDESAP - Paris 9ème (Métro Blanche)

Session 2 : 17/18 mai 2017 → Cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés - Gentilly (RER B)

### Contenu pédagogique

#### Le pilotage RH

- Les différents modèles organisationnels en fonction de la taille, du rattachement à un réseau ou non, de la définition des postes d'encadrement
- Les formes de management et l'impact sur la motivation des équipes et la performance organisationnelle
- Le développement du potentiel et des compétences en interne : tutorat, chefs d'équipe, référent, polyvalence
- La Responsabilité Sociale des Organisations et l'organisation adéquate

#### Accompagner la seconde partie de carrière des professionnels du secteur

- Point d'étape sur la pyramide des âges et les risques d'usure professionnelle dans une structure SAP
- L'anticipation de l'épuisement professionnel (prévention des arrêts maladie, des accidents de travail) ; identification des bonnes pratiques en matière de prévention des risques et de l'usure professionnelle
- Le maintien des seniors dans l'emploi ; les parcours professionnels possibles pour accompagner l'avancée en âge (la formation comme levier d'évolution, de reconversion, de sécurisation professionnelle, de maintien dans l'emploi, de transmission de compétences)
- les entretiens de seconde partie de carrière (entretien professionnel)



# PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT Loi ASV et Compétitivité BULLETIN D'INSCRIPTION

➔ À renvoyer dûment complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de AGEFOS PME Ile-de-France, à l'adresse suivante : AGEFOS PME Ile-de-France - C. DUCRET - 11 rue Hélène - 75849 PARIS cedex 17

## ENTREPRISE

Raison sociale :		
Adresse :		
CP :	Ville :	
Effectif :	NAF :	CCN :
Numéro de SIRET :		N° adhérent AGEFOS PME :
Appartenez-vous à une structure de plus de 250 salariés : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non -Si oui, merci de nous contacter avant l'envoi de votre bulletin d'inscription		

## INTERLOCUTEUR

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Tél :	Portable :
Courriel :	

### SESSION 1

Dates spécifiques pour dirigeants : 22 nov. 2016, 14 et 15 mars 2017

Dates pour dirigeants et/ou encadrants intermédiaires, référents qualité, ... : 23 nov., 13 et 14 déc. 2016, 17 et 18 janv., 23 fév., 25 et 26 avril 2017

#### Participants :

DIRIGEANT : NOM Prénom	Sexe	Date de naissance	CSP		Niveau d'étude		Courriel & Téléphone
	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Dirigeant salarié <input checked="" type="checkbox"/> <i>Dirigeant non salarié</i>	<input type="checkbox"/> Niveaux I et II <input type="checkbox"/> Niveau III <input type="checkbox"/> Niveau IV	<input type="checkbox"/> Niveau V <input type="checkbox"/> Niveau V bis	
ENCADRANT : NOM Prénom	Sexe	Date de naissance	CSP		Niveau d'étude		Courriel & Téléphone
	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Dirigeant salarié <input checked="" type="checkbox"/> <i>Dirigeant non salarié</i>	<input type="checkbox"/> Niveaux I et II <input type="checkbox"/> Niveau III <input type="checkbox"/> Niveau IV	<input type="checkbox"/> Niveau V <input type="checkbox"/> Niveau V bis	

### SESSION 2

Dates spécifiques pour dirigeants : 14 dec. 2016, 18 et 19 avril 2017

Dates pour dirigeants et/ou encadrants intermédiaires, référents qualité, ... : 15 dec.2016, 11 &12 janv. 2017, 21 & 22 fev., 24 mars, 17 & 18 mai 2017

#### Participants :

DIRIGEANT : NOM Prénom	Sexe	Date de naissance	CSP		Niveau d'étude		Courriel & Téléphone
	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Dirigeant salarié <input checked="" type="checkbox"/> <i>Dirigeant non salarié</i>	<input type="checkbox"/> Niveaux I et II <input type="checkbox"/> Niveau III <input type="checkbox"/> Niveau IV	<input type="checkbox"/> Niveau V <input type="checkbox"/> Niveau V bis	
ENCADRANT : NOM Prénom	Sexe	Date de naissance	CSP		Niveau d'étude		Courriel & Téléphone
	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Dirigeant salarié <input checked="" type="checkbox"/> <i>Dirigeant non salarié</i>	<input type="checkbox"/> Niveaux I et II <input type="checkbox"/> Niveau III <input type="checkbox"/> Niveau IV	<input type="checkbox"/> Niveau V <input type="checkbox"/> Niveau V bis	

Niveaux I et II : diplôme supérieur au BAC+2

Niveau III : Diplôme BAC+2

Niveau IV : niveau BAC

Niveau V : Terminale de 2nds cycles courts pro.

Niveau Vbis : 3e ou 4e - 3e techno ou «terminale de 2nds cycles courts pro.»

Cachet de l'entreprise

Signature :
Le : ..... / ..... / 2016
Nom du signataire :
Qualité :